### SPÉCIAL "COLLOQUE" ORGANISÉ PAR LA DREAL NORMANDIE

JEUDI 5 MAI 2022 À CHERBOURG

Extrait du trimestriel MerVeilleEnergie#7

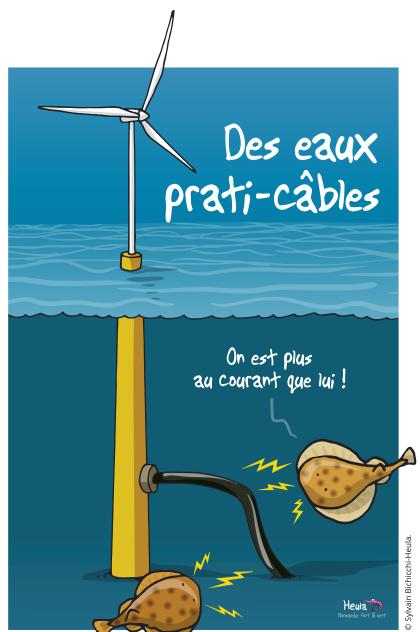
## DÉCARBONER L'ÉNERGIE SANS NUIRE À LA VIE ET AUX ACTIVITÉS MARINES

L'opportunité d'implanter un second parc éolien posé au large de la zone issue du débat public sur l'AO4 est soumise à concertation publique jusqu'au 16 mai 2022 par la Dreal Normandie.

entre Manche 2 (A08) serait le cinquième parc éolien posé au large des côtes normandes. Dans ce cadre, la conférence sur « l'environnement » du 5 mai 2022 vise à démontrer que la transition énergétique peut concilier protection de la biodiversité et préservation des métiers de la mer. Les cloisons entre disciplines scientifiques et socio-économiques deviennent plus poreuses. La volonté partagée de répondre aux interrogations du public favorise la prise en compte des retours d'expérience à partir des parcs existants en Europe. La diffusion des avancées scientifiques au sein de la société civile contribue à nous faire collectivement progresser vers une économie décarbonée. Comme nous l'a rappelé le GIEC, nous disposons de peu de temps pour stabiliser le réchauffement à un niveau non dangereux pour nos sociétés. L'un des leviers de cette décarbonation est le développement des énergies renouvelables en mer.

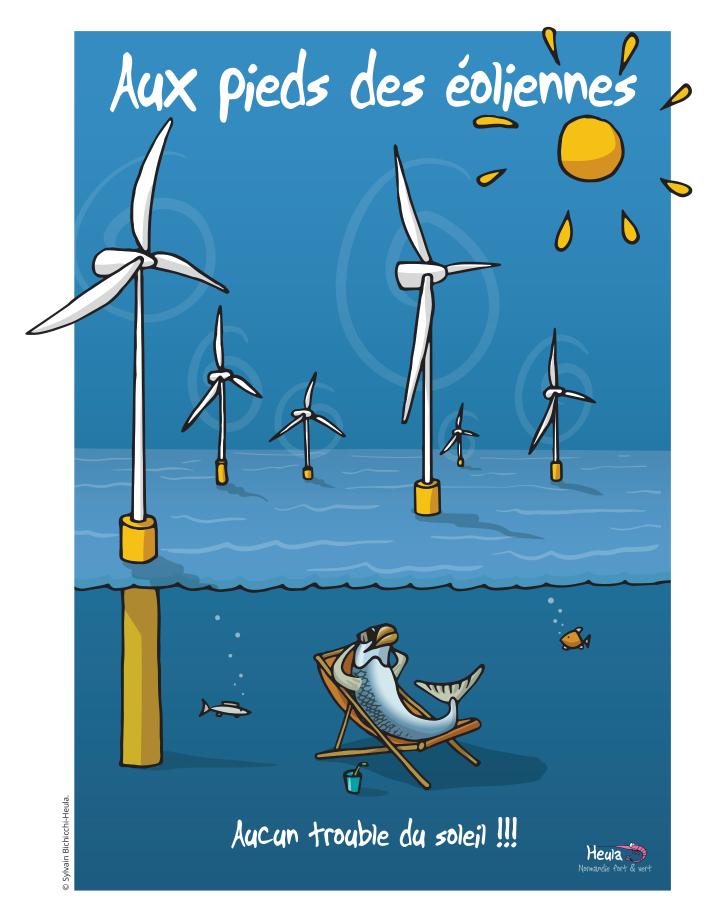
Un sujet sur lequel la région Normandie est en première ligne. Le nombre de projets en cours, l'exigence citoyenne individuelle et associative, l'implantation d'entreprises créatrices d'emplois, la quantité et la qualité des établissements de formation et de recherche... tout démontre l'avance du territoire normand pour maîtriser les aménagements énergétiques au large de ses côtes.

Un remerciement tout spécial à Damien Levallois, DREAL Normandie qui a permis la reproduction pour MerVeille Energie #7 des illustrations spécialement conçues par Sylvain Bichicchi-Heula pour la Concertation préalable Normandie Centre Manche 2. Remerciements également à EDF Renouvelables pour l'illustration de Sylvain Bichicchi-Heula conçue pour le Parc du Calvados, publiée en avant-première à l'occasion du colloque et à LM Wind.



Poser des éoliennes ne suffit pas! Il faut aussi tirer du câble pour collecter les électrons, transformer le courant ainsi généré dans la sous-station marine et transporter l'électricité vers le réseau de transport terrestre, géré par RTE. Pour desservir les 11 parcs éoliens

en mer existants ou à venir, il faudra ainsi immerger 11 lignes sousmarines représentant 255,5 km de câbles en tout ; ces réseaux devront être raccordés à la terre, ce qui nécessitera la pose de 11 lignes souterraines sur une longueur de 155,5 km.



La biodiversité prospère au pied des turbines. Les chercheurs d'Eurofins AquaSense et de The Rich North Sea ont étudié la survie, la croissance et la possibilité de trouver des larves d'huîtres sur Borssele III&IV. Le taux de survie est supérieur à 96 % à la sortie de l'hiver. Pour les poissons et autres espèces marines, Vattenfall et De Rijke Noordzee ont lancé une étude conjointe dans le parc Hollandse Kust Zuid pour déterminer si les espèces utilisent l'inté-

rieur des fondations pour s'abriter et se nourrir.

Nouveau rapport annuel sur « l'impact environnemental des parcs éoliens offshore dans la mer du Nord belge – par l'Institut royal des sciences naturelles de Belgique.

# DEMANDEZ LE PROGRAMME!

La conférence se déroule dans le cadre de la concertation préalable pour le projet d'un second parc éolien en mer dans la zone "Centre Manche". Quinze scientifiques partagent leurs connaissances. En lien avec le développement des énergies marines, les formations scientifiques et techniques, l'installation d'entreprises telles que LM Wind filiale de GE à Cherbourg ou Siemens Gamesa au Havre sont au rendez-vous! Mais des retombées socioéconomiques seront attendues par les entreprises normandes ainsi que des développements portuaires et l'électrification des quais, pour les Ports de Normandie ou les ports d'Haropa!

LES TEMPS FORTS de 9 h 30 à 17 h

(en présentiel et à distance)

Damien Levallois Directeur de projets éoliens en mer à la DREAL Normandie. En présence de Benoit Arrivé, Maire de Cherbourg-en-Contentin, 1er vice-président de l'Agglomération du Cotentin en charge du développement économique.

10h00 - ETAT DES LIEUX : la Manche aujourd'hui. Et demain ? Quels effets du changement climatique sur l'environnement marin ?

Pr Jean-Claude Dauvin, Professeur émérite à l'uni-versité de Caen Normandie,

#### 10h30 - 11h30 TABLE RONDE 1

Les données existent... une littérature abondante ne demande qu'à être croisée.

Recueil des données : nouvelles méthodes, nouveaux outils, interdisciplinarité, internationalisation

Florian Lecorps - Biotope, Pascal Hacquebart - Sinay Antonin Gimard - OFB

#### 11h45 - 15h15 - TABLE RONDE 2

Impacts des parcs éoliens : le vrai, le faux et les incertitudes

#### de 11 h 45 à 13 h - Partie 1

Anne-Claire Bennis Labo Morphodynamique continentale et côtière (UMR - M2C) et Sylvain Guillou Lusac - Université de Caen, Georges Safi France Énergies Marines, Hervé Gueuné Corrodys, Antoine Carlier IFREMER et Damien Saffroy RTE

#### de 14h - 15h 15 - Partie 2

Auriane Virgili Observatoire PELAGIS et Ludivine Martinez Cohabys (à distance) La Rochelle Université, Sylvain Michel OFB (à distance), Jean-Pierre Frodello LPO Normandie, Aurélie Jolivet TBM environnement/ SOMME.

#### 15h15 - TABLE RONDE 3

Activités humaines, multiplication des parcs éoliens, changement climatique : comment apprécier le cumul des effets sur le milieu marin ? Quels retours d'expérience d'autres pays ?

Nathalie Niquil CNRS ECOFUNC, Pr Robert Lafite UMR - M2C et président du Conseil scientifique GIS éolien en mer (Dieppe-Le Tréport).

#### 16H45 - 17H00 - CONCLUSION PAR LES GARANTS

La concertation est encadrée par trois garants, Dominique Pacory, Jean Trarieux qui assuraient le suivi de l'AO4 (Centre Manche 1) et Laurent Pavard.

La conférence se déroule dans le cadre de la concertation préalable pour le projet d'un second parc éolien en mer dans la zone "Centre Manche", organisée par l'équipe projet dirigée par Damien Levallois, (Directeur de projets éoliens en mer à la DREAL Normandie), assisté de Sébastien Fourmy. energiesdelamer.eu et Mer-Veille-Energie sont partenaires média de la conférence "Concertation préalable" Centre Manche 2.



Une étude publiée en 2018 dans le cadre de ORJIP (Offshore Renewables Joint Industry Programme) a évalué le risque de collision des oiseaux évoluant à proximité du parc éolien marin de Thanet, situé au large des côtes du Kent (Angleterre). Vingt mois durant, les chercheurs ont observé 5 espèces. Finalement,

les ornithologues ont démontré que les oiseaux s'adaptaient : en évitant le parc dans son ensemble, en contournant les turbines par le haut ou le bas, en évitant le moteur ou les pales au dernier moment. Ces travaux ont aussi permis de formuler des recommandations pour les modèles de prédiction des collisions.



MerVeilleEnergie#7 est consacré à « La montée des eaux, menace ou opportunité ? » avec en plus un éclairage spécial sur les énergies marines en Normandie

Pour en savoir plus, consultez les articles publiés par energiesdelamer.eu sur la CPDP Concertation Manche 2 dans la base de données du **BUSINESS DIRECTORY** 

Présidente -Directrice des publications Brigitte Bornemann

Rédacteur en chef Valéry Laramée de Tannenberg

Direction artistique Marie Bondeelle

Éditeur SAS Mer-Veille-Energie 33 (0) 640 540 056

contact@ energiesdelamer.eu 38 route de Leurvean 29840 Porspoder Siret 844 159 137 R.C.S. Brest Dépôt légal à parution ISSN 2678-8586 www.energiesdelamer.eu

CPPAP 0326 W 93882

Ne peut être vendu

tère de la Transition écologique. On sait désormais

qu'en planifiant les travaux à certaines périodes de l'année, en adoptant des techniques peu bruyantes et en éloignant des travaux certaines espèces, on peut sensiblement réduire les inévitables nuisances sonores liées à l'installation de turbines posées.

Cohabys et NEREIS Environnement ont rédigé un guide sur les « Préconisations pour limiter les impacts des émissions acoustiques en mer d'origine anthropique sur la faune marine », pour le minis-